Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 41 (1915)

Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

adversaires ne peuvent, au cours de leurs opérations de guerre, s'abstenir d'endommager ces monuments, quel que soit leur désir de les épargner.

De plus, nous trouvons qu'il est honteux et vil que ceux qui ont obligé leur ennemi à endommager des œuvres d'art se prévalent de ce dommage pour stigmatiser leurs adversaires aux yeux du monde.

Nous vous remercions de nous avoir fourni l'occasion d'émettre notre opinion et vous prions d'en user, dans la plus large mesure, dans le débat que vous vous proposez d'instituer.

Réponse
de la Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

Lausanne, le 12 mars 1915.

En réponse à votre lettre du 20 novembre 1915, nous avons l'avantage de vous faire savoir que, dans notre séance du 10 courant, notre Société s'est associée à votre protestation du 20 novembre.

(Fin).

Concours pour l'Ecole professionnelle, à Lausanne[1].

La municipalité de Lausanne avait ouvert, au mois de juin 1914, entre les architectes de Lausanne, en vue de l'élaboration de projets d'aménagement de la propriété que la commune possède à Beaulieu (le château et ses abords) ainsi que pour l'étude de plans d'une Ecole professionnelle et de métiers sur ce terrain, un concours qui devait se fermer le 15 août, mais dont le délai a été prolongé, à la suite de la guerre et de la mobilisation générale et qui a amené la présentation de trente projets.

Ces projets ont été soumis à un jury composé de MM. *Ed. Fatio*, architecte à Genève ; *Maurice Braillard*, architecte à Genève ; *Daxelhofer*, architecte à Berne ; *Charles Burnier*, conseiller municipal, directeur des écoles, Lausanne ; *Paul Rosset*, conseiller municipal, directeur des Travaux, à Lausanne, avec M. *Edmond Boitel*, architecte à Colombier comme suppléant.

Une grande simplicité dans l'élaboration des projets était recommandée aux concurrents. Une somme de Fr. 7 000 avait été mise à la disposition de ce jury pour récompenser les meilleurs projets.

Le jury a primé cinq projets, à savoir :

1. N° 11. *Varloppe*, Fr. 2 000.
2. N° 23. *Mai*, Fr. 1 500.
3, 4 et 5 ex-æquo. N° 21. *Main d'œuvre*. N° 17. *Emy* et N° 2. *Mai*, Fr. 1 000 chacun.

Les enveloppes contenant les noms des auteurs des projets primés ont été ensuite ouvertes. Ces auteurs sont les suivants :

1. (N° 11). *Jean Taillens et Th. Dubois*, architectes, Lausanne.
2. (N° 23). *Georges Epitaux*, architecte, à Lausanne.
3. (N° 21). *Eug. Monod et Alph. Laverrière*, architectes, à Lausanne. (N° 17). *Maximilien de Rham et Georges Peloux*, architectes, à Lausanne. (N° 2). *Maurice Schnell et Charles Thévenaz*, architectes à Lausanne.

L'exposition se fera au casino de Montbenon. Elle est ouverte gratuitement au public dès le mercredi 19 mai pendant 10 jours.

[1] Voir *Bulletin technique* 1914, page 146.

Concours pour un Hôpital de District et Hospice des Vieillards et des Invalides, à Delémont[1].

Le jury, composé de MM. Faesch, architecte, à Bâle, Prince, architecte, à Neuchâtel, et Broillet, architecte, à Fribourg, a terminé aujourd'hui ses opérations par l'examen des 55 projets qui ont été présentés ensuite du concours ouvert pour la construction à Delémont, d'un Hospice des viellards et des invalides.

Voici les projets que le jury a primés :

1er prix (Fr. 1 300) : projet N° 1, *Aux vieillards*, présenté par MM. *Vidmer, Erlacher & Calivri*, à Berne (Altenbergrain 16).

2me prix (Fr. 1 100) : projet N° 32, *Déclin*, présenté par MM. *Bosset et Bueche*, à St-Imier.

3me prix (Fr. 900) : projet N° 8, *Charité*, présenté par M. *Alfred Lanzrein*, à Thoune.

4me prix (Fr. 700) : projet N° 23, *Croix de St-Louis*, présenté par M. *Max Hofmann*, à Berne, Amthausgasse 6.

L'exposition des projets aura lieu dans la chapelle de Montcroix, à Delémont du jeudi 20 mai au vendredi 4 juin 1915 inclusivement, chaque jour de 1 ½ h. à 6 h. du soir.

NÉCROLOGIE

† Alphonse Vautier.

Nos lecteurs auront appris, par les journaux politiques, le décès, survenu à Lausanne, à l'âge de 80 ans, de M. Alphonse Vautier, ingénieur. Nous retracerons sa carrière technique et scientifique dans notre prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Travaux publics de la République Argentine.

Nous recevons le Tome XI (2e semestre 1914) du Bulletin des Travaux Publics de la République Argentine.

Ce volume, grand in-8° de 250 pages et 19 planches, comprend une section technique qui pourra intéresser les ingénieurs possédant l'espagnol.

Elle contient une étude sur le nivellement géométrique par la méthode Seibt ; puis la description détaillée et l'agrandissement du port de Corrientès. Ces travaux consistent dans la construction de vastes appontements métalliques ou mixtes avec hangars ; le mémoire en présente la justification et les calculs de résistance. N. S.

« Das Ziegeldach », par *B. Recordon*, architecte et professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale. Emile Pfenninger & Cie, éditeurs.

Dans la brochure qu'il vient de publier, M. B. Recordon a réuni un ensemble de renseignements utiles à chaque architecte sur la toiture en tuiles, son origine, son développement et ses plus récentes applications. Ce genre de toitures convient tout spécialement à notre pays où il a toujours été apprécié ; c'est un élément caractéristique de l'architecture suisse. La matière première, l'argile, se trouve en de nombreux gisements ; l'étude de ces gisements faite par la Commission géotechnique suisse et le Laboratoire

[1] Voir *Bulletin technique* 1914, page 106 et 1915, page 48.

fédéral d'essai des matériaux et publiée en 1907 sous le titre « die schweizerischen Tonlager » (éditeurs Francke, Berne) comprend plus de 800 argiles. Les meilleures conviennent à la fabrication des tuiles et dans les diverses parties de la Suisse des tuileries bien installées peuvent livrer plus de tuiles que le pays n'en consomme. M. Recordon passe assez rapidement sur la matière et la fabrication et se borne à l'essentiel pour décrire avec détails les formes les plus en usage : tuiles plates, à emboîtement et creuses, et la construction de la toiture avec raccords, arêtes, dispositif pour la ventilation, pour chaque sorte de tuiles.

Le travail est très bien illustré à l'aide de reproductions photographiques et de croquis soignés des détails les plus intéressants.

Une petite notice géologique du Dr J. Hug sur les argiles en Suisse termine cet ouvrage. Il eut été désirable pour faciliter le choix des tuiles, d'indiquer les méthodes d'essai et les résultats obtenus avec les tuiles de bonne qualité ; néanmoins cet ouvrage répond par la richesse du contenu à un besoin et trouvera un bon accueil auprès du public technique auquel il est destiné.

F. S.

Commission allemande du béton armé. Rapport N° 28. Essais de **colonnes avec armatures transversales** diverses. 3me partie. Prof. *M. Rudeloff*. 173 pages, 47 fig. Broché 8,40 Mk. Edition W. Ernst. Berlin.

Un rapport destiné à définir l'influence des étriers sur la résistance des colonnes armées ou frettées, et plutôt frettées qu'armées. La distance de 5 centimètres des armatures transversales rend déjà intense leur action directe sur la résistance ultime de la colonne. Nous disons ultime, car cette influence ne se sent guère qu'à partir du moment où s'effondrerait la colonne identique, mais non armée. Ce serait environ 75 % de la résistance finale. Voici qui s'accorde avec les conclusions de Spitzer qui, à la Commission autrichienne, a fait des essais de chantier qui corroborent ceux du Laboratoire de Lichterfeld, au moins quant à ce résultat. Toutes les fois qu'on touche aux efforts de glissement, on retombe sur cette conclusion essentielle que le béton et le fer forment un assemblage aléatoire, et qui tend à se désagréger, surtout sous l'influence néfaste des charges répétées. Les résultats de Rudeloff font pressentir pour la colonne une action analogue à celle que van Ornum observa pour la poutre qui, à la longue, cède à la répétition de tout effort dépassant la limite d'élasticité de l'armature. On peut alors ajouter : tendue ou comprimée. Il y aurait un avantage certain à élever cette limite dans nos aciers doux courants.

Notre auteur nous devrait bien une étude dans ce sens, pour expliquer ce glissement progressif des armatures longitudinales sous les charges successives. Ce serait le seul moyen d'élucider cette curieuse constatation d'un amincissement du pilier à ses abouts avec allongement des armatures après décharge. L'inverse de ce qui s'observe au milieu du fût. Effet d'encastrement à forte courbure ou simple glissement relatif ? Pure question de Laboratoire, dira-t-on, puisque, dans la construction monolytique, les barres se prolongent au delà des appuis. Il y a pourtant certains cas (appuis sur la maçonnerie ou support de constructions métalliques) où la question du départ des barres est d'un vif intérêt. Que penser de ce glissement relatif du fer et du béton, après quelques mises en charge, intenses il est vrai ? L'allongement du fer, après coup n'indique-t-il pas un travail isolé du béton et une transmission d'efforts par le seul frottement fer-béton ? Heureusement, l'étrier se révèle un actif agent de cohésion intérieure. Sa forme, du reste, importe peu, pour autant qu'il cravatte l'éprouvette. Qu'il s'agisse de spirales, d'anneaux soudés ou crochés dans le béton, le résultat est presque équivalent, quand on respecte l'espacement. On peut même dire que l'anneau soudé semble avoir réservé des surprises, en moins naturellement dans un essai sur deux ou trois. Méfions-nous des soudures, même autogènes.

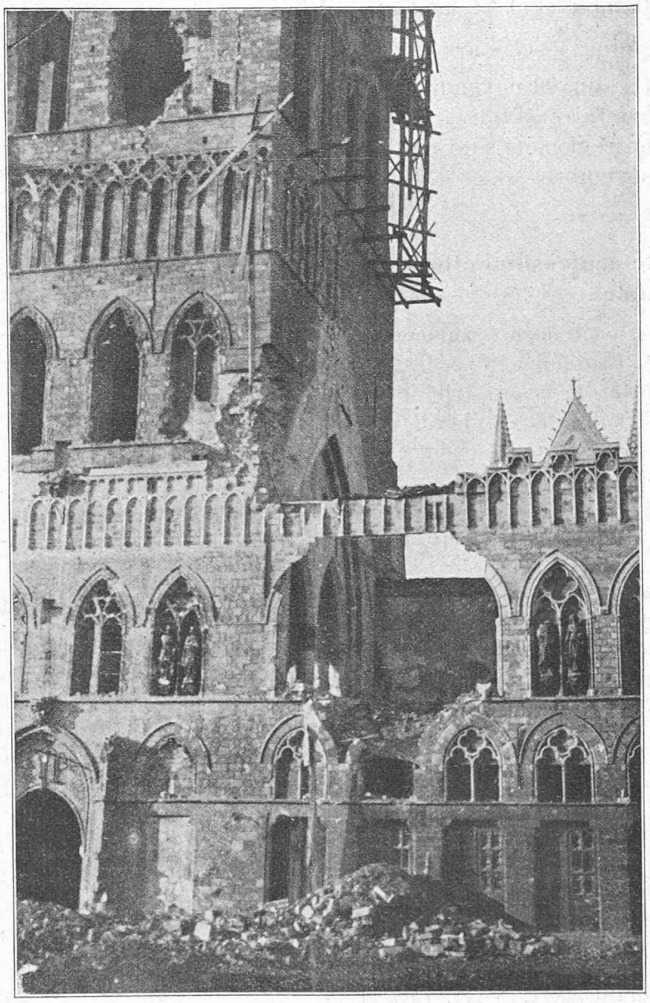

La Halle aux Drapiers, à Ypres.

La constatation que la colonne armée se déforme plus que la colonne non armée pareillement chargée mériterait aussi un supplément d'enquête sur la nature du dammage. Notons en tous cas le fait que la colonne creuse porte proportionnellement autant que la colonne pleine, que l'acier plutôt dur gagne après l'enroulement sur le tambour et que l'enrichissement du béton se traduit plutôt, ici, par un soulagement de l'armature.

A. P.

Der Märjelensee und seine Abflussverhältnisse, par *O. Lütschg* Annalen der Schweiz. Landeshydrographie. Fr. 15.—

Lausanne. — Imprimerie E. Toso & Cie, (S. A.), Louve 8.